

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 19 SEPTEMBRE 2017

Adopté tel que rédigé à la séance du 6 décembre 2017

Participants : M^e Morton S. Minc, président

Madame Marie Auger
M^e Josée Bédard
M^e Hélène Bédard
M^e Marie Charest
Madame Suzanne Danino
M^e Anne-Marie Forget
Madame Jill Leslie Goldberg
Monsieur Simon Julien
M^e Marie Lamarre
Monsieur Michel Marchand
Madame Nancy Rhéaume

Ne participent pas à la séance : M^e Natalie Lejeune
M^e Anne Morin

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 19 septembre 2017. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

3. Dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 823

Le Comité constitué pour mener l'enquête sur la plainte numéro 2016 QCCJA 823 soumet son rapport et sa recommandation. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du Comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que le rapport du Comité d'enquête dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 823 soit déposé au Conseil et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, en prenne acte.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de monsieur Arezki Lounis à l'égard de M^e Lyne Thériault, membre du Tribunal administratif du travail.

4. Dépôt du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 856

Le Comité constitué pour mener l'enquête sur la plainte numéro 2016 QCCJA 856 soumet son rapport et sa recommandation. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du Comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que le rapport du Comité d'enquête dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 856 soit déposé au Conseil et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, en prenne acte.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du Comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de monsieur Luc Rivard à l'égard de M^e Pierre Simard, membre du Tribunal administratif du travail.

5. Levée de la séance

La séance est levée le 19 septembre 2017, à 16 h 00 comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil,

M^e Morton S. Minc